

d'intérêt à croire légèrement, encore moins à supposer un miracle favorable aux chrétiens. Courtois et panégyriste de Julien, il est très-éloigné de flétrir sa mémoire. Contemporain du fait qu'il raconte, et s'étant même trouvé, lorsqu'il arriva dans la ville d'Antioche, auprès de Julien, il en sait parfaitement toutes les circonstances. C'est dans cet historien idolâtre, impartial, instruit, que les incrédules peuvent (1) voir le dessein conçu par Julien de rebâter le temple des Juifs, le nom du magistrat à qui l'exécution de ce dessein fut confiée, l'ordre envoyé au gouverneur de la province de lui donner tous les secours nécessaires, les globes enflammés qui, s'élançant de la terre agitée près des fondements qu'on avait posés, brûlèrent à plusieurs reprises les ouvriers, et la nécessité où l'on fut, par la résistance opiniâtre de ce furieux élément, de renoncer à cette entreprise. Des paroles si expresses n'ont pas besoin de commentaire, et nos réflexions ne pourraient qu'affaiblir un témoignage qui dit et qui renferme tout.

Ainsi Dieu justifie, quand il veut, la vérité de ses oracles par des effets surprenants de sa toute-puissance. D'autres fois il laisse les choses humaines suivre leur cours ordinaire, et sa Providence se cache sous le voile des événements naturels. Mais ce qu'il a prédit arrive toujours. Les hommes l'accablent, ou par une volonté qui s'y porte d'elle-même, ou par des efforts impuissants pour s'y opposer. *Le ciel et la terre passeront. Mais sa parole ne passera pas* (2). C'est à l'occasion de sa prophétie contre Jérusalem, que Jésus-Christ a parlé ainsi; et il semble avoir voulu désigner le triomphe que cette prophétie remporterait sous l'empire de Julien.

Depuis cet événement les Juifs n'ont plus tenté le rétablissement de leur temple. Du temps de saint Jérôme, ils (3) achetaient à prix d'argent la triste li-

(1) *Negotium maturandum Alypio dederat Antiochenis, qui olim Britanniam curaverat pro prefectis. Cùm igitur operi instaret Alypius, juvareque provincie rector, metuendi globi flammarum propè fundamenta crebris assultibus erumpentes fecerunt locum exustis aliquoties operantibus inaccessum. Hocque modo elemento destitutus repellente cessavit incœptum. Ammian. Marcell. de vitâ Juliani, lib. 25, cap. 1.*

(2) *Math. 24, 35.*

(3) Le morceau entier de saint Jérôme mérite d'être transcrit ici, quoiqu'il ait été souvent cité : « Usque ad presentem diem perdidit coloni, post interfectionem servorum et ad extremum Filii Dei, exceptio planctu, prohibentur ingredi Jerusalem : et cut ruinam suam eis liceat fere civitatis, pretio redimunt; ut qui quondam emerant sanguinem Christi, emant lacrymas suas, et ne fletus quidem eis gratuitus sit. Videas in die quo capta est à Romanis et diruta Jerusalem, venire populum lugubrem, confuere decrepitas mulierculas, et senes nannis amicti que obstitis, in corporibus et in habitu suo iram Domini demonstrantes : congregari turbam miserorum, et patibulo Domini consueciant ac radiante *ἀναστάνου* cœcis, de Oliveti quoque monte crucis fulgente vexillo, plangere ruinas Templi sui populum miserum, et tamen non esse miserabilem. Adhuc fletus in genis, et livida brachia, et sparsi crimes, et miles mercedem postulat, ut illis flere liceat. » S. Hieron. in cap. 1. *Sophon.*

berté de pleurer sur les ruines de Sion. L'avarice des musulmans, qui a laissé aux chrétiens des églises dans les saints lieux, n'a jamais permis aux Juifs ni d'y prendre des établissements pour eux, ni d'y rebâter leur temple. Exilés de leur ancienne patrie, sans espoir légitime de retour, ils subissent au milieu des nations la destinée qui ne leur était pas moins prédite, comme nous allons voir, que tous les événements dont nous venons de parler.

#### CHAPITRE X.

*Prédications sur l'état présent du peuple juif. Preuve qu'on tire de cet état en faveur du christianisme.*

Nous allons mettre sous les yeux des incrédules une prophétie dont l'accomplissement a le monde entier pour témoin. Nous ne leur dirons plus : Lisez les histoires : convainquez-vous que ce qui s'est fait autrefois avait été prédit auparavant. Mais nous leur dirons : regardez ce qui se passe devant vous : assurez-vous bien de l'état présent du peuple Juif : et si ce que vous voyez se trouve annoncé par d'anciennes prophéties, soumettez enfin tous vos doutes à une démonstration si palpable.

Les Juifs sont bannis de la Palestine. C'est leur premier malheur et celui qui dans les principes de leur religion est la marque la plus certaine de la colère de Dieu sur leur nation. Ils sont dispersés dans tout l'univers, assujettis aux lois et au gouvernement de chaque pays qu'ils habitent, sans magistrature, sans sacerdoce, méprisés d'ailleurs et regardés par tous les hommes, de quelque religion qu'ils soient, comme la lie et le rebut du genre humain. Ils subsistent néanmoins distingués des autres peuples au milieu desquels ils sont répandus.

Quand on presse les incrédules par ce caractère singulier de la nation juive, ils répondent que c'est une suite naturelle de sa constitution et de ses lois. Qu'elle porte dans sa chair par la circoncision l'empreinte de son origine : comme si cette marque ne lui était pas commune avec toutes les nations mahométanes, et que tant d'autres peuples descendus d'Abraham et circoncis comme les Juifs, ne fussent pas ancêtres depuis longtemps. Que sa religion lui défend de s'allier avec des peuples étrangers, ce qui l'empêche nécessairement de se confondre avec eux : comme s'il n'était pas visible que cette défense n'avait lieu que pour les nations idolâtres, dont la Terre-Sainte était environnée, et que ce ne fût pas toujours une merveille inouïe, qu'un peuple, quoique résolu à ne mêler son sang avec aucun autre, ait pu subsister depuis tant de siècles dans cet état de dispersion et d'abaissement avec le même zèle pour sa religion.

Mais voici une merveille qu'au moins les incrédules ne pourront contester. Cet état des Juifs, dont ils sont témoins oculaires, a été prédit. Les écritures, tant de l'ancien que du nouveau Testament annoncent leur exil, leur dispersion, leur abaissement, leur conservation. Quel autre qu'un Dieu a pu prévoir de si loin des événements, qui dépendaient de tant de

causes incertaines? Quel autre a pu le révéler à ses prophètes avec tant de précision et de clarté? En développant ces admirables prédictions, nous comprendrons encore mieux ce que l'état des Juifs a de surnaturel : et la même preuve employée contre eux avec tant de succès aura la même force contre les incrédules.

Moïse est le premier qui ait prophétisé aux Israélites la longue captivité dans laquelle ils gémissent. Nous avons déjà remarqué que les malheurs dont il les menace dans le Lévitique et le Deutéronome regardent les deux destructions de Jérusalem, et que les suites de chacun de ces événements sont caractérisées par des traits particuliers. Deux fois la capitale des Juifs a été prise et ruinée. Deux fois ils ont été arrachés de leur pays, et transportés dans des régions étrangères. Mais lorsque Moïse dit (1) *qu'ils seront dispersés parmi tous les peuples d'une extrémité de la terre à l'autre*, il désigne leur seconde dispersion plutôt que la première. Nabuchodonosor auteur de celle-ci ne dispersa les Juifs que dans quelques provinces de l'Orient. Ce n'est que depuis leur exil qui a suivi la prise de Jérusalem par Titus, qu'ils ont été, à proprement parler, dispersés dans toute la terre.

Que devait-il arriver aux Juifs dans cette dispersion qui les répandus parmi tous les peuples? Le psalmiste l'a prédit; et il n'est pas possible de méconnaître l'effet de l'imprécation prophétique qu'il a prononcée contre les Juifs, Dieu (2), s'écrie-t-il, *m'a découvert quel doit être le sort de mes ennemis. Ne les faites pas mourir, de peur que mon peuple n'oublie cet exemple de votre justice. dispersez-les par votre puissance, et abaissez-les, vous qui êtes mon protecteur.*

Dira-t-on que David parlait ainsi en son propre nom? Mais qui sont ceux de ses ennemis, qui ont été conservés pour être un monument durable de la justice divine? Je vois au contraire tous ceux qui ont voulu fermer à ce prince les avenues du trône ou qui se sont déclarés contre lui, après qu'il y fut monté, périr bientôt d'une mort funeste. Je n'en vois aucun qui ait été banni de sa patrie, pour vivre loin d'elle dans l'humiliation. N'est-il pas évident que David, à qui un tel langage est étranger, ne le tient que dans la personne de Jésus-Christ? Il annonce les châtiements réservés aux Juifs, ses ennemis. Ils ne doivent pas être détruits, pour servir de spectacle, et en même temps d'instruction au peuple nouveau qui adore le Messie. Leur anéantissement enlèverait au christianisme un témoignage qui lui est nécessaire. Il faut qu'ils subsistent, pour confirmer, par leur existence et par leur opiniâtreté même, les vérités qu'ils rejettent. *Ne occidas eos ne quando obliviscantur populi mei.* Mais il faut aussi qu'ils soient dispersés, pour rendre ce témoignage utile à toutes les nations. Il faut qu'ils soient abaissés, pour subir la peine de l'attentat commis contre le Messie, et imprimer en tous lieux une terreur salutaire des jugements de

(1) Deuter. 28, 64.

(2) Ps. 58, 12.

Dieu. *Disperge eos in virtute tua, et depono eos protector meus Domine.*

Le prophète roi parle encore plus clairement au nom du Messie dans le psame soixante-huitième. Après avoir décrit ses souffrances parmi lesquelles il marque *le fiel et le vinaigre qu'on doit lui présenter*, il ajoute (1), en continuant à lui prêter sa voix. *Que leurs yeux soient obscurcis, pour qu'ils ne voient pas. Courbez pour toujours leur dos. Répandez sur eux votre colère et faites-leur sentir votre fureur. Que leur habitation devienne déserte, et que personne n'habite dans leurs tabernacles. Car ils ont persécuté celui que vous aviez frappé, et le reste, où David achève la prédiction du crime et du malheur des Juifs, et la termine par une vive peinture du règne glorieux du Messie.*

Ne nous arrêtons pas ici à l'aveuglement des Juifs. Nous en parlerons dans la seconde partie. Cette punition, quoique la plus redoutable de toutes celles qu'ils éprouvent, est purement spirituelle. Il ne s'agit encore que des événements temporels prédits dans les livres saints. L'oppression, où ce peuple est réduit, peut-elle être mieux représentée que par ce jong sous lequel son dos est courbé : asservissement d'autant plus pénible et plus dur pour lui, qu'il se flatte de l'emporter sur les autres nations par la noblesse et l'antiquité de son origine, par la pureté de sa créance, par tous les privilèges dont Dieu l'a favorisé. Avec ces prétentions il est esclave, et le jong qui l'accable n'est jamais brisé. *Dorsum eorum semper incurva.* La colère inexorable de Dieu l'éloigne pour toujours de cette terre l'objet de ses vœux, et de ces tabernacles hors desquels il n'y a pour lui ni fêtes, ni sacrifices. *Effunde super eos iram tuam.... fiat habitatio eorum deserta, et in tabernaculis eorum non erit qui inhabitet.*

Oscée est de tous les prophètes celui qui annonce, dans un plus grand détail, à la dispersion près, les circonstances de l'état où nous voyons les Juifs. *Pendant long-temps* (2), dit-il, *les enfants d'Israël seront sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans Éphod ou sans vêtement sacerdotal, sans Thérapium ou sans figures. Et après cela les enfants d'Israël retourneront au Seigneur leur Dieu. Ils le chercheront et David leur roi. Ils révéleront le Seigneur et ses dons; et cela arrivera dans les derniers jours.*

Le prophète ne dit pas expressément que les Israélites seront exilés et captifs. Mais n'est-ce pas une suite nécessaire de la privation universelle dont il les menace. S'ils étaient dans leur patrie libres et gouvernés par leurs propres lois, seraient-ils sans roi, sans prince, et ce qui est encore plus désolant, sans sacrifice et sans autel? Qui ne voit dans cette description, où rien de ce qui était de plus cher aux Juifs n'est omis, l'état déplorable dans lequel ils languissent depuis tant de siècles. Soumis partout où ils se trouvent à des maîtres étrangers, ils n'ont ni rois,

(1) Ps. 68, 24, et seq.

(2) Oscée 3, 4, 5.



ni princes tirés de leur nation. Ils n'ont ni sacrifices, ni autel : ils n'en pourraient avoir que dans le lieu où le temple de Jérusalem était bâti. Il ne s'est présenté qu'une seule occasion de rétablir ce temple, ils l'ont perdue; et toute espérance pour eux de le retrouver? Ils n'ont plus d'ornements sacerdotaux. A quoi leur serviraient-ils? Leurs prêtres devraient être pris dans la tribu de Lévi. La distinction des tribus est abolie parmi eux, depuis que les Romains les ont chassés de la Terre-Sainte. Ils ignorent qui sont ceux d'entre eux qui descendent d'Aaron; et par cette unique raison, il leur serait impossible d'immoler des victimes au Seigneur, quand ils seraient les maîtres de Jérusalem, et que leur temple serait rebâti. Ils n'ont plus ni les Chérubins qui couvraient l'arche, ni aucune des figures, dont le second temple était orné. Tout ce qui servait à leur culte, tout ce qui était pour eux un gage de la protection divine a disparu; ou si l'on aime mieux prendre en mauvaise part les *Tétraphins* dont parle Osée, ce sens est également accompli dans les Juifs. Car ils n'ont plus d'idoles depuis leur dispersion; et c'est ce qui doit plus les étonner, qu'avec une horreur si forte et si constamment soutenue pour l'idolâtrie, ils demeurent toujours dépouillés de ce qui faisait autrefois leur gloire et leur consolation.

Cependant ils retourneront au Seigneur leur Dieu. Ils le chercheront. Mais comment? En cherchant *David leur roi*. Ce ne peut être le prince de ce nom, qui était mort depuis tant d'années. Cette prophétie s'écrivait sous le règne d'Osias le dixième de ses successeurs. Les Juifs eux-mêmes conviennent que le Messie, fils de David, est souvent appelé de son nom dans les saintes Écritures. La seconde partie de cet ouvrage en fournira des exemples. Le retour au Messie sera donc la fin de la disgrâce des Juifs. Ils commencent alors à rendre à Dieu un véritable culte. Ils ne connaîtront que dans ce moment ce qu'ils doivent attendre et désirer de la bonté de Dieu. D'où il est aisé de conclure que cette calamité du peuple d'Israël n'est pas celle qui suivit la ruine de Jérusalem, et le ravage de la Judée par les armes de Nabuchodonosor. La peinture de l'exil et de l'esclavage qu'ils souffrirent alors serait visiblement exagérée. Mais ce qui tranche toute difficulté, ils ne durent point leur délivrance au Messie, qui n'était pas encore venu. Ils l'attendaient, comme ils l'attendent maintenant; avec cette différence que leur attente étant alors légitime, ils furent rappelés après le temps marqué pour le châtiment de leurs idolâtries et de leurs autres prévarications : au lieu qu'ils doivent comprendre par une punition qui n'a ni les mêmes causes, ni les mêmes adoucissements, ni une si courte durée, que leur attente étant devenue vaine et chimérique, ils n'ont plus pour se réconcilier avec Dieu, d'autre ressource que de chercher et d'adorer ce Messie, qu'ils ont outrageusement méconnu.

Le nouveau Testament est sur ce point, comme sur tous les autres, d'accord avec l'ancien. Nous avons

vu que Jésus-Christ a prédit que les Juifs seraient (1) *emmenés captifs au milieu de tous les peuples, et que Jérusalem serait foulée aux pieds des gentils, jusqu'à ce que les temps des nations fussent accomplis*. C'est comprendre en peu de paroles tout ce qui doit leur arriver dans la suite des siècles. On les voit dispersés dans tout l'univers, distingués néanmoins des peuples parmi lesquels ils vivent, et reconnaissables par leur qualité de captifs, foulés aux pieds des gentils, c'est-à-dire, méprisés de tout le genre humain, comme ce qu'il y a de plus vil et de plus abject dans la nature, conservés malgré tant d'opprobres et de persécutions, jusqu'au temps que leur nation se joignant à toutes les autres dans le même culte et la même foi, il n'y aura plus qu'un seul bercail sous un seul pasteur.

Saint Paul, fidèle interprète de son maître, s'est rendu garant après lui de la conservation du peuple juif, qui survivrait à ses malheurs. La matière qu'il traitait dans son épître aux Romains et dans sa seconde aux Corinthiens, ne lui permettait pas de parler de sa dispersion, de sa captivité, de son humiliation temporelle. Il n'envisage que sa dégradation dans l'ordre de la grâce et que l'aveuglement spirituel dans lequel il est tombé. Mais il avertit (2) les gentils que si les branches naturelles, c'est-à-dire, les Juifs enfants des patriarches et des prophètes, ont été arrachées de l'olivier, et n'ont plus de part à sa racine et à sa sève, elles seront un jour entées de nouveau dans l'arbre qui les a portées. *Jene veux pas* (3), poursuit-il, *vous laisser ignorer ce mystère, afin que vous ne soyez pas sages à vos propres yeux, Israël a été aveuglé en partie jusqu'à ce que la plénitude des nations entre dans l'Eglise, et qu'ainsi tout Israël soit sauvé. Selon qu'il est écrit: Il viendra de Sion celui qui doit délivrer Jacob et en ôter l'impunité*. Il déclare de même (4) aux Corinthiens, que les enfants d'Israël ont une voile sur le cœur en lisant les livres de Moïse et tout l'ancien Testament; mais que ce voile sera levé, lorsqu'ils se convertiront au Seigneur. Or cette conversion future du peuple juif prédite avec tant d'assurance suppose que, jusqu'à ce qu'elle arrive, il doit subsister avec tous les caractères qui le distinguent des autres nations. Il faut qu'on puisse reconnaître les branches coupées, pour se réjouir de leur insertion dans l'olivier, dont elles tirent leur origine. L'Apôtre ne veut pas qu'on puisse jamais les confondre avec le *sauvageon enté contre la nature*; et suivant cette prédiction les Juifs doivent toujours former un peuple à part, jusqu'à ce qu'il soit incorporé avec toutes les nations dans l'Eglise chrétienne.

Il est évident par toutes ces prophéties que l'état présent du peuple juif a été prédit, ce qui est d'abord une preuve démonstrative contre l'incrédulité; et de plus qu'il a été prédit comme le châtiment de la révolte de ce peuple contre le Messie, ce qui confond

(1) Luc 21. 24.

(2) Rom. 11. 25, 24.

(3) Ibid. 25. 26.

(4) 2 Cor. 3. 14, 15, 16.

également les Juifs et les incrédules. C'est comme ennemis de ce Messie au nom duquel David s'explique, c'est pour être une leçon aux yeux des peuples qui lui appartiennent, que les Juifs doivent être dispersés et humiliés sans être détruits. C'est parce qu'ils ont poursuivi celui que Dieu avait frappé, que leur dos doit être courbé sous un joug accablant, qu'ils doivent être chassés de leur habitation et de leurs tabernacles. C'est enfin pour avoir rejeté *David leur roi*, ce don inestimable de la bonté de Dieu, qu'ils demeurent depuis si longtemps sans roi, sans prince, sans autel et sans sacrifice, puisqu'ils ne doivent retourner à Dieu, qu'en cherchant ce même roi, fils et successeur de David.

C'est donc sans fondement que le juif Orobio dans sa conférence avec Philippe de Limborch, si renommée parmi les incrédules, soutient (1) que sa nation n'est exilée et captive, que pour avoir violé la loi de Moïse, et nullement pour s'être révoltée contre le Messie. Les textes que nous citons sont exprès, et celui d'Osée en particulier ne souffre pas de réplique. Mais, ajoute le juif, Moïse qui nous a prédit les malheurs que nous éprouvons, n'en marque point d'autre cause que nos prévarications contre la loi qu'il nous a donnée. Dans les chapitres 28 et 29 du Deutéronome, où il nous menace de la dispersion, de l'esclavage et de tant d'autres fléaux, il ne dit pas un mot du Messie. Il ne parle que de l'alliance (2) contractée avec nos pères quand il les tira de la terre d'Egypte, et du crime qu'ils commettront en adorant des dieux étrangers. Dans le chapitre suivant il nous annonce la fin de nos maux, et le retour dans notre patrie : mais ce n'est qu'à condition, qu'en (3) écoutant la voix de notre Dieu nous observerons toutes les ordonnances et toutes les cérémonies écrites dans sa loi. Telle est l'objection du juif Orobio.

Son adversaire lui (4) répond qu'il ne s'agit pas dans cette prophétie de Moïse de l'état présent du peuple juif, mais uniquement de la captivité de Babylone.

Il est aisé de voir que cette réponse ne s'accorde pas avec nos principes. Nous avons prétendu et nous prétendons encore que Moïse a prédit tout à la fois les deux destructions de Jérusalem, les deux captivités, et les deux délivrances du peuple juif. Qu'il n'a pas à la vérité distingué tous ces événements avec la précision qu'on ne doit pas toujours attendre d'un prophète. Mais qu'il n'a pas laissé de les indiquer assez clairement, pour nous faire connaître qu'il n'en est aucun qui n'ait été présent à son esprit. L'objection d'Orobio ne nous forcera pas à changer de sentiment.

Nous convenons avec lui que Moïse dans tout cet endroit du Deutéronome ne parle pas du Messie. Mais était-il nécessaire qu'il en parlât? Et ne doit-il pas nous suffire, que les autres prédictions de l'ancien

(1) Philippi à Limborch de veritate religionis christianae amica Collatio cum erudito Judæo. Tertium scriptum Judæi.

(2) Deuter. 29. 25, 26.

(3) Deuter. 50. 10.

(4) Responso ad tertium scriptum Judæi.

Testament qui se rapportent à la sienne disent nettement ce qu'il a passé sous silence? Il n'est ni convenable aux desseins de Dieu, ni essentiel à la vérité des prophéties, que toutes les circonstances d'un événement se trouvent dans la même prédiction. Les lumières sur l'avenir sont distribuées, selon que Dieu le juge à propos. Il découvre à l'un de ses prophètes ce qu'il a caché à d'autres. Il ne veut pas toujours qu'ils publient tout ce qu'il leur apprend. C'est à nous ensuite à rassembler ce qui est épars en diverses prophéties; et pourvu qu'il n'y ait entre elles aucune opposition, nous ne devons pas être surpris, que celles qui sont postérieures, ajoutent quelque chose aux plus anciennes.

Quand Moïse annonça aux Israélites les maux que leur perfidie envers Dieu devait leur attirer, la promesse du Messie, quoique déjà faite, n'était pas aussi développée, qu'elle l'a été dans la suite. Moïse leur avait parlé de cette (1) *remède de la femme qui devait écraser la tête du serpent*, de la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob (2), *en qui toutes les nations de la terre devaient être bénies*; de ce (3) *prophète semblable à lui qui sortirait de leur nation, qui leur parlerait au nom du Seigneur, et dont les paroles ne pourraient être méprisées, sans s'exposer à la vengeance divine*. C'en était assez pour le temps où Moïse s'expliquait ainsi. L'objet de son ministère était, en donnant aux Israélites une loi proportionnée à leurs besoins et à leurs dispositions, de les affermir dans la pratique de cette loi. Dans ce dessein, il leur proposa d'une part les bénédictions, dont leur fidélité à l'accomplir serait récompensée, et de l'autre, les malédictions dont ils seraient frappés, dès qu'ils la violeraient. Ce n'était pas le temps de leur nommer le Messie auteur d'une nouvelle loi. Mais sans le nommer, Moïse ne l'excluait pas, et les Israélites ne devaient pas oublier que ce Messie qui naîtrait d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, serait le canal des bénédictions promises au genre humain, et que l'obligation de l'écouter, lorsqu'il paraîtrait, faisait tellement partie de leur loi, que Dieu menaçait de venger le mépris qu'on ferait de ses paroles.

Le silence de Moïse dans cet endroit du Deutéronome ne prouve donc point que la révolte des Juifs contre le Messie n'entre pour rien dans les malheurs qu'ils éprouvent aujourd'hui. Ce silence doit être suppléé par les prédictions postérieures, où la véritable cause de leurs malheurs est disertement exprimée. La révélation du Messie devint plus claire et plus distincte à mesure que le temps de sa venue approchait. Les caractères de sa personne, ceux-mêmes qui étaient le moins conformes aux désirs et aux espérances des Israélites charnels, furent annoncés dans un grand détail. L'un de ces caractères fut, qu'après qu'il aurait été rejeté et mis à mort par les Juifs, cet attentat serait puni par la dispersion et l'esclavage où

(1) Genes. 5. 15.

(2) Genes. 12. 5. Ibid. 26. 4. Ibid. 28. 14.

(3) Deuter. 18. 15, 18, 19.



nous les voyons. On a rapporté ce qu'en a dit David. Le texte d'Osée est encore plus formel. Nous aurions pu alléguer d'autres prophéties, si nous ne nous étions scrupuleusement attachés à celles qui ne peuvent être interprétées que de la captivité présente du peuple Juif. En comparant ces prophéties à celle de Moïse, qui a prédit cette captivité, il n'est plus permis de douter, que parmi les crimes qui devaient attirer ce châtiment aux Israélites, il n'ait compris leur révolte contre le Messie, quoiqu'il n'en ait pas fait une mention expresse.

De quel front Orobio (1) peut-il reprocher aux chrétiens, qu'en attribuant à ce crime la misère actuelle de sa nation, ils sondent témérairement les décrets impénétrables de la Providence? Est-ce donc une conjecture hasardeuse que de reconnaître une punition prédite par les prophètes? Nous ne devinons point ce que Dieu a laissé dans les ténèbres de l'incertitude. Nous répétons son langage avec simplicité; et loin d'insulter au malheur des Juifs, nous travaillons à les en délivrer, en leur montrant dans les livres de leur religion, la cause qui l'a produit, et le moyen qui doit les rendre heureux.

Quand nous n'aurions pas les prophéties qui nous éclairent sur le châtiment que souffrent les Juifs, la cause de ce peuple défendue par Orobio avec tant de subtilité, n'en serait pas meilleure. Nous allons entrer dans une controverse qui n'est pas nécessaire avec les incrédules. Il suffit, pour les confondre, de leur produire, sur l'état du peuple juif, des prédictions accomplies à leurs yeux. Mais cette controverse est trop avantageuse au christianisme, pour être oubliée: et l'on ne peut guère placer plus à propos l'une des plus fortes preuves, qui établissent la vérité de notre religion.

L'histoire des Israélites nous offre les traits les plus éclatants d'une Providence continuellement attentive sur cette nation. Dieu l'a introduite par des prodiges dans la terre qu'il lui avait promise. Il a dissipé devant elle les peuples guerriers qui l'habitaient. Il l'a rendue victorieuse de ses ennemis, toutes les fois qu'elle lui a été fidèle, et ce n'est que lorsqu'elle a renoncé à son culte, qu'il l'a livrée à une domination étrangère. Il a fait plus en sa faveur: il s'est manifesté à elle, tandis que les autres peuples de l'univers demeuraient ensevelis dans l'erreur et dans l'ignorance. L'idolâtrie régnait partout. Le Dieu unique créateur du ciel et de la terre, n'était connu que dans la Judée. C'est une prérogative que l'incrédulité même ne peut disputer aux Israélites. Ils ont été pendant longtemps les seuls dépositaires des oracles divins. La prédication de Dieu à leur égard était si marquée, qu'il pussent leurs crimes plutôt en père tendre, qui veut corriger ses enfants, qu'en roi et en juge irrité, qui ne ménage plus des sujets coupables. C'est là différence qu'il mettait, comme (2) il l'assure lui-même par ses prophètes, entre le traitement des

(1) Tertium scriptum. Tertium quæsitum. Num. 5.  
(2) Jerem. 30, 41; ibid. 46, 28.

nations idolâtres, et celui des Israélites. S'il fut enfin forcé de les condamner à l'exil et à l'esclavage, il en fixa auparavant le terme à soixante-dix ans. Il leur annonça leur délivrance et le nom de leur libérateur. Il les consola pendant la durée de leur captivité par des prophètes qui soutenaient leurs espérances: et lorsque le temps fut arrivé de les rappeler dans leur patrie, il suscita Cyrus et ses successeurs qui leur permirent successivement de peupler et de cultiver la Judée, de rebâtir le temple et leur ville capitale.

D'où vient que Jérusalem et la maison du Seigneur ont été une seconde fois ruinées? D'où vient qu'une nouvelle révolution a banni les Juifs de la terre promise, et les a dispersés beaucoup plus loin que dans leur premier exil? Cette question n'est pas, comme le prétend Orobio, une recherche indiscrète des conseils de Dieu. Les Juifs dans les principes de leur religion sont obligés d'y répondre. Ils savent que selon l'alliance contractée avec eux, Dieu s'est engagé à leur accorder une protection, dont leur infidélité seule peut les rendre indignes. Il ne s'agit pas de nommer des crimes commis par des particuliers. C'est avec le corps entier de la nation que Dieu a traité. L'alliance ne peut être rompue que par un crime dominant, par un crime généralement approuvé, qui ait pour complices ou pour fauteurs les chefs de la nation et le plus grand nombre des citoyens.

Je dis plus. Ce crime dans les mêmes principes de la religion juvénile doit être ou l'idolâtrie ou un autre attentat encore plus contraire à l'alliance faite avec Israël. Car pourquoi Dieu s'est-il choisi un peuple parmi les enfants d'Abraham? Pourquoi leur a-t-il donné la terre de Chanaan? Pourquoi Dieu a-t-il désigné Jérusalem pour être le centre de sa religion, et dans cette ville, une place unique, pour y construire un temple hors duquel il ne fut pas permis de lui offrir des sacrifices? C'est sans doute pour avoir dans une partie du monde un culte et des adorateurs, au milieu des superstitions qui couvraient la face de l'univers. Ce dessein était rempli, tant que le culte qu'il avait prescrit, subsistait sans mélange d'idolâtrie. Le peuple qui le lui rendait ne cessait pas d'être son peuple. Il ne perdait pas son droit à l'héritage qu'on lui avait assigné. Jérusalem conservait sa qualité de ville du Seigneur; et le temple vide d'idoles, sanctifié par l'oblation continuelle des victimes ne méritait pas d'être démolli.

Tous ces privilèges néanmoins ont été enlevés aux Juifs. Ils se flattent d'être toujours le peuple de Dieu, mais sans aucune des marques si communes autrefois parmi eux de la protection divine. Les Romains les ont chassés de la Palestine. Ils ont détruit de fond en comble Jérusalem et son temple; et ces malheurs leur sont arrivés dans un temps où, selon l'histoire et de leur propre aveu, ils détestaient l'idolâtrie. On sait que, depuis leur retour de Babylone ce vice n'infecta plus le corps de la nation. Les violences d'Antiochus firent succomber une partie des Juifs. Cette apostasie forcée dans la plupart d'entre eux, bien différente du

penchant de leurs pères pour le culte des fausses divinités, fut punie par la profanation du temple. Le temple fut purifié, les sacrifices recommencèrent, la religion reprit tout son lustre. Dans la suite les Juifs ne se sont jamais départis de leur attachement à la loi de Moïse. Subjugués par les armes de Pompée, ils passèrent sous l'empire des Romains, sans adopter leur idolâtrie. Et le faux zèle pour leur religion ne fut pas un des moindres motifs de leur soulèvement contre des maîtres idolâtres.

Il faut donc qu'un autre crime plus odieux que l'idolâtrie, plus directement opposé à l'alliance qu'ils avaient jurée avec Dieu, ait attiré sur Jérusalem, sur le temple, sur le peuple entier, une seconde malédiction plus terrible que la première. Un Juif instruit de sa religion ne peut nier cette conséquence; et ce qui la lui rend plus évidente, c'est l'extrême différence, qu'il doit remarquer entre l'état présent de sa nation, et la captivité qu'elle a soufferte à Babylone. Celle-ci ne dura que soixante-dix ans. La fin en avait été prédite, avant qu'elle eût commencé. Elle était adoucie par des témoignages non interrompus de la tendresse de Dieu sur Israël. Aujourd'hui, les Juifs sont exilés de leur patrie depuis dix-sept siècles. Rien ne tempère pour eux l'amertume du calice, qu'ils boivent jusqu'à la lie. Nulle consolation, nul fondement d'espérance, nulle réponse du ciel. Ils ne cessent d'invoquer le Dieu de leurs pères; et il est sourd à leurs cris. Ils soupirent après la terre de Chanaan qu'ils regardent comme leur patrie; elle s'éloigne d'eux. Ils attendent un libérateur; et ils n'osent supputer dans leurs oracles les temps de sa venue. Ils abhorrent tout autre culte que celui dont Moïse a réglé les cérémonies; ils étaient moins malheureux, quand ils ne l'observaient pas. Ils n'ont jamais mérité aux termes de leur loi les bénédictions qu'elle promet; et ils n'ont jamais été plus accablés des malédictions qu'elle prononce.

Qui ne doit être frappé de cette inégalité de châtiment entre le Juif idolâtre et transgresseur de sa loi, et le Juif sectateur fidèle de la religion de ses ancêtres? Mais qui peut en méconnaître la cause, lorsqu'on considère ce qui a précédé le siège et la prise de Jérusalem. C'est après avoir livré Jésus-Christ à un juge étranger, après avoir extorqué de ce juge sa condamnation par leurs clamateurs redoublés, après avoir accepté d'une voix unanime pour eux et pour leurs enfants la punition de sa mort, après avoir nourri leurs yeux cruels du spectacle de ses souffrances, c'est après l'avoir poursuivi avec une implacable fureur dans la personne de ses disciples, que la nation entière des Juifs a été inondée de ce déluge de maux qui durent encore. Voilà sans doute, et sans avoir même besoin des prophètes, le crime que nous cherchons. C'est le crime de tout le peuple, de ce siècle et des siècles suivants: des pères qui l'ont commis et des enfants qui l'approuvent. C'est le crime, dont Moïse les avait avertis que Dieu se rendrait (1) le vengeur. Quel autre

(1) Qui autem verba ejus que loquetur in nomine

crime en effet peut réunir tous ces caractères, d'être universel, d'être toujours subsistant, d'être plus injurieux à Dieu qu'une idolâtrie publique et générale, que le meurtre du Messie médiateur d'une nouvelle alliance (1), semblable à Moïse par sa qualité de législateur, mais infiniment supérieur à lui par sa nature, condamné à mort par une sentence que le corps de la nation juive a portée une fois, et qu'il n'a cessé depuis de ratifier.

Écoutons maintenant Orobio employant toutes les ressources de son esprit, pour rejeter sur une autre cause les malheurs de sa nation. Il voudrait d'abord (2), s'il était possible, la décharger de tout ce qu'a d'odieux le crucifiement de Jésus-Christ. Il feint d'ignorer s'il est tel, que les chrétiens le racontent. Il n'en a aucune preuve authentique. En tout cas c'est aux Juifs qui vivaient alors, que cette action doit être uniquement imputée. Leurs descendants n'ont jamais su si elle a été injuste ou légitime. Ils l'abandonnent pour ce qu'elle est, et ne peuvent porter la peine d'un crime réel ou prétendu, auquel ils n'ont point de part.

Ce langage est nouveau pour un Juif. Mais il est si peu sincère qu'Orobio le sentent mal, et ne tarde pas à le désavouer. Il convient au même endroit que les Juifs ont appris de Josèphe et de leurs anciens, que sur le déclin de leur république il parut dans leur nation des séducteurs et des faux prophètes que les Romains firent mourir par divers supplices, et dont les partisans se dispersèrent à Samarie, dans l'Idumée et en d'autres pays. N'est-ce pas désigner assez clairement Jésus-Christ (suivant l'idée qu'en ont les Juifs) dans le temps même qu'on affecte sur le genre et sur les auteurs de sa mort une ignorance qui n'est rien moins que véritable. Bientôt après Orobio se démasque. S'il est plus modéré dans ses expressions que les autres Juifs, il a le même venin contre Jésus-Christ, et ne peut le renfermer dans son cœur. Il dit (3) nettement que tout homme, fût-ce un prophète, fût-ce le Messie lui-même par une supposition impossible, et eût-il confirmé sa doctrine par les miracles les plus éclatants, a dû être lapidé par les Juifs, dès qu'il a voulu se faire reconnaître pour le Dieu d'Israël, et s'en attribuer la toute-puissance. C'est parler en Juif qui connaît et qui approuve le supplice de Jésus-Christ. C'est à cette réponse qu'Orobio devait se borner. Car aussi bien la vérité et sa propre conscience lui permettaient-elles de feindre des doutes sur un fait aussi notoire que la mort de Jésus-Christ avec toutes ses circonstances? L'univers entier n'a-t-il pas su que les Juifs l'ont livré aux Romains, et qu'ils ont demandé qu'il fût mis en croix? Les païens ne l'ont-ils pas écrit comme les chrétiens?

meo, audire noluerit, ego ultor existam. Deuter. 18, 19.

(1) Ibid. 18, 18.

(2) Tertium scriptum Judæi. Secundum quæsitum num. 5.

(3) Ibid. num. 8.



Orobio lui-même dans le fond de son âme ne loue-t-il pas cette action comme sainte, comme conforme à la loi? Ne pose-t-il pas les principes, dont on tire nécessairement cette conséquence? Il est donc, quoi qu'il n'ose le dire, complice par son approbation de l'horrible attentat qu'il s'efforce de dissimuler. Et que doit-on penser du reste des Juifs, qui moins réservés que lui à l'égard de Jésus-Christ font une profession ouverte d'accuser sa mémoire, et d'adhérer à sa condamnation?

Ce n'est donc pas seulement un petit nombre de Juifs contemporains de Jésus-Christ, qui l'a crucifié. C'est le corps entier de la nation, inspirée par le souverain pontife, par les prêtres et par les docteurs. Ce sont les Israélites de toutes les parties du monde rassemblés alors à Jérusalem. Ce sont leurs enfants qui déclarèrent une guerre irréconciliable à la doctrine et aux premiers disciples de Jésus-Christ. C'est leur postérité qui, persévérant dans le même esprit n'a que trop fait connaître qu'elle est aussi disposée que ses ancêtres à répandre ce sang innocent. Faut-il s'étonner qu'on le lui redemande et qu'elle soit toujours punie d'un crime, dont elle est toujours coupable?

Mais, demande Orobio (1), pourquoi les autres nations qui ont abandonné dans une partie considérable de l'Afrique, de l'Asie, et de l'Europe la foi de Jésus-Christ pour embrasser l'idolâtrie ou le mahométisme, ne sont-elles pas comme les Juifs, l'objet de la colère divine? Pourquoi? La différence n'est-elle pas visible? Ces nations, quoiqu'ennemies de l'Eglise chrétienne, n'ont pas crucifié Jésus-Christ. Les mahométans le respectent comme un prophète ami de Dieu. Les païens sont bien éloignés des blasphèmes, que les Juifs, par une suite de leur aveuglement, profèrent contre lui. Mais remontons à l'origine des choses. Les Juifs de leur aveu même ont eu des promesses particulières. En vertu de ces promesses ils ont dû être paisibles possesseurs de la Palestine, comblés dans cette terre de toutes les bénédictions temporelles, et maîtres de l'unique temple, où l'on put sacrifier à Dieu. Une idolâtrie dominante les avait privés une fois de l'effet de ces heureuses promesses. Rétablis ensuite dans leurs premiers droits, ils les ont perdus sans retour par leur détestable conspiration, et leur haine opiniâtre contre le Messie prédit à leurs pères, né de leur sang, envoyé d'abord pour leur instruction préférentiellement à celle des gentils, autorisé à leurs yeux par des prodiges, qui ne marquaient pas moins sa bonté que sa puissance. C'est par ce crime, qui leur est personnel, qu'ils sont déchus des avantages qui n'étaient promis à aucune autre nation. Les peuples qui professent les religions les plus fausses peuvent jouir d'une félicité temporelle. Elle n'est point pour eux, comme pour les Juifs, un signe certain et indispensable de l'amitié de Dieu. Ils sont étrangers à l'alliance d'Israël. D'autres peines et d'autres récompenses

(1) Secundum quæsitum. Num. 5.

leur sont réservées. Heureux ou malheureux, leur état est sans conséquence pour celui des Juifs.

De si faibles raisons ne satisfont pas un esprit raisonnable. Orobio le sent; et il en cherche d'autres qui répondent d'une manière plus spécieuse à l'objection des chrétiens. Les dix tribus (1), dit-il, emmenées captives par les rois d'Assyrie sont parfaitement innocentes de la mort de Jésus-Christ: elles ne retournèrent point dans la Palestine, qui depuis la captivité de Babylone n'a été habitée que par les tribus de Juda, de Benjamin, et de Lévi. Ces tribus sont néanmoins captives et dispersées comme les trois autres. Je sais, ajoute-t-il, que dans tout l'Orient, dans les vastes régions de l'Inde et dans l'Ethiopie les Israélites ont des synagogues innombrables et ne prennent point le nom de Juifs. Nous en avons reçu, il n'y a que six ans, des lettres écrites dans la langue sainte, et nous avons admiré qu'il y eût dans ce pays des Israélites, qui n'eussent qu'une notion vague et confuse de la religion chrétienne. Nous soupçonnons que ce sont des restes des dix tribus, etc. Or il est manifeste, continue-t-il, que la captivité de ces Israélites ne peut être attribuée au crime que vous nous reprochez. Donc la nôtre a également une cause différente.

C'est dommage qu'un raisonnement si décisif en apparence pêche dans le fait, et qu'il porte tout entier sur une supposition aussi dépourvue de vérité que de vraisemblance. On ne formellement à Orobio qu'il existe dans aucun coin du monde des Israélites (2) descendus des dix tribus séparés sous Jéroboam. Ces synagogues si nombreuses répandues dans l'Orient, dans l'Inde, et dans l'Ethiopie, sont inconnues à tous les historiens et à tous les voyageurs. Ces prétendus Israélites sont ou des demi-chrétiens qui pratiquent la circoncision, ou plutôt de véritables Juifs. C'est sans doute de ceux-ci qu'était venue la lettre écrite du temps d'Orobio à la synagogue d'Amsterdam. Ce n'est que par un *suppono* qu'il présume que des Israélites en sont les auteurs. Parlerait-il avec tant de crainte et d'incertitude, si dans des pays aussi fréquentés par les Européens que l'Orient et l'Inde, il y avait d'innombrables synagogues formées par les restes des dix tribus. Quand il ajoute que ceux qui ont écrit cette lettre, qu'on n'a jamais vue, n'ont aucune connaissance du christianisme, ou n'en ont qu'une très-confuse, quelle preuve en donne-t-il? Est-ce leur silence? Mais le sujet n'exigeait peut-être

(1) Tertium quæsitum. Num. 5.

(2) Benjamin de Tudèle voyageur juif du douzième siècle, dont Orobio s'appuie, est un auteur trop suspect, au jugement même des savants qui en font plus de cas que les autres pour établir par son seul témoignage un fait incroyable, dont on n'a d'ailleurs aucune preuve. Ceux qui trouvent quelque vraisemblance à ce qu'il se soit conservé dans la Haute-Asie quelques descendants des anciens Israélites, reconnaissent en même temps qu'ils ont adopté les usages et la religion des Juifs; d'où il suit évidemment qu'on doit les confondre avec eux, et que la tradition qui distingue leur origine, incertaine en elle-même, ne peut être opposée à tous les motifs qu'on a de croire l'extinction totale des dix tribus.

pas qu'ils parlissent de Jésus-Christ. Est-ce leur aveu? Ils en savent plus qu'ils ne disent, dès qu'ils s'expliquent ainsi, sans être interpellés. Au fond cette ignorance se réduit, suivant Orobio, à une connaissance vague et confuse du christianisme, la même qu'en ont la plupart des Juifs dispersés au milieu de nous, qui s'accorde très-bien avec une haine furieuse contre Jésus-Christ, et qui ne les justifie pas mieux que l'ignorance de ses persécuteurs et de ses bourreaux, qui ne savaient ce (1) qu'ils faisaient.

L'exemple des dix tribus envisagé dans son vrai point de vue se tourne en preuve contre les Juifs et contre les incrédules. Elles ne retournèrent pas dans la Palestine, après que la captivité de Babylone eut été finie. Commentant dès lors à se confondre avec les nations parmi lesquelles on les avait transplantées, elles ne devaient plus former un peuple séparé. On ne trouve plus dans l'histoire aucune trace des Israélites depuis qu'ils eurent passé sous la domination et dans les états des rois d'Assyrie. Il n'en a pas été ainsi des Juifs relégués beaucoup plus loin et chargés de chaînes plus pesantes. Tant de siècles écoulés, tant de révolutions fatales aux plus grands empires n'ont pu effacer leur nom de dessus la terre. D'où peut venir cette différence entre deux peuples sortis de la même tige, marqués du même sceau de la circoncision, reconnaissant tous deux Moïse pour leur législateur, destinés, ce semble, ou à la même durée, ou à la même destruction? Les incrédules n'ont rien à répondre, eux qui ne voient dans la conservation du peuple juif qu'une suite nécessaire de sa constitution fondamentale. Qu'ils apprennent donc que les Juifs, qui auraient dû naturellement finir comme les Israélites, ne subsistent par une providence particulière, que pour la gloire de Jésus-Christ qu'ils ont crucifié, et du christianisme qu'ils détestent.

Non, répond Orobio (2), la mort de Jésus-Christ, quelque jugement qu'on en porte, n'a pas attiré sur nous les maux que nous souffrons. Notre captivité présente n'est, à proprement parler, qu'une continuation de celle de Babylone. Jamais le peuple entier n'a été délivré. Il est vrai que Cyrus et ses successeurs permirent aux Juifs de retourner en Judée. Mais peu d'entre eux, comme il paraît par le livre d'Esdras, profitèrent de cette permission. Le plus grand nombre aima mieux rester dans son exil, comprenant que cette délivrance imparfaite n'était pas celle que le Messie devait apporter à la nation. Mais tous demeurèrent également captifs, soit ceux qui continuèrent leur séjour dans des pays étrangers, soit ceux qui repeuplèrent la Judée, assujettis les uns et les autres, d'abord aux Perses, ensuite aux Macédoniens, et enfin aux Romains. Une dispersion commencée plus de cinq cents ans avant Jésus-Christ, et jamais interrompue pendant ce long espace de temps,

(1) Jesus autem dicebat: Pater, dimitte illis; non enim sciunt quid faciunt. Luc. 23, 34.

(2) Tertium quæsitum. Num. 5.

peut-elle être le châtement du crime commis contre sa personne?

On n'avait pas encore oui dire que les Juifs n'eussent pas été délivrés de la captivité de Babylone. Que signifie donc cet édit de Cyrus rapporté à la fin des Paralipomènes, et au commencement du livre d'Esdras (1): *Le Seigneur Dieu du ciel n'a donné tous les royaumes de la terre, et il m'a commandé de lui bâtir une maison à Jérusalem. Qui de vous est son peuple? Que le Seigneur soit avec lui. Qu'il monte à Jérusalem, qui est dans la Judée, et qu'il bâtisse une maison au Seigneur Dieu d'Israël.* Cet édit est adressé à tous les Juifs sans distinction. Non-seulement il leur permet de retourner dans leur patrie, il les y invite, il les y exhorte même par le motif le plus touchant pour eux, qui est le rétablissement de leur temple. Il est inutile après cela d'examiner si le plus grand nombre des Juifs profita de cette permission. Un homme, remarque judicieusement Philippe de Limborch, à qui la porte de sa prison est ouverte, devient libre à l'heure même. S'il y reste volontairement, il n'est plus censé prisonnier. Celui qui préfère le lieu de son exil à sa patrie, où il est le maître de retourner, n'est plus regardé comme banni, mais comme citoyen véritable du pays qu'il choisit pour sa résidence. Le peuple entier fut donc affranchi et rappelé par l'édit de Cyrus. S'il y eut peu de Juifs qui se hâtèrent de retourner en Judée, c'est qu'il y en eut peu d'assez courageux pour rompre d'abord des liens qu'une longue habitude avait formés, et pour partager les fatigues d'une entreprise aussi pénible que celle de rebâtir le temple et de défricher une terre inculte depuis tant d'années. Dans la suite néanmoins les Juifs se rendirent en foule dans leur patrie. Leur nombre s'y multiplia prodigieusement. Ceux mêmes qui, répandus dans les pays soumis à l'empire des Grecs, furent pour cette raison appelés Juifs-Hellénistes, n'en étaient pas moins attachés de cœur et d'affection à Jérusalem, qu'ils regardaient toujours comme la métropole de leur nation. Ils y allaient souvent pour y célébrer les fêtes prescrites par la loi, pour y offrir dans le temple leurs sacrifices.

Ainsi Dieu permit qu'une partie des Juifs demeurât par son propre choix au milieu des gentils, pour communiquer à ceux-ci la connaissance des livres sacrés, et préparer les voies à la nouvelle alliance qui devait abolir la distinction des deux peuples. Mais en exécutant ce dessein si digne de sa profonde sagesse, il n'en accomplit pas moins la promesse qu'il avait faite aux Juifs de les délivrer de la captivité de Babylone. Moïse avait prédit cette délivrance. Plusieurs autres prophètes avaient renouvelé la même prédiction. Elle est si claire dans Jérémie, qu'il n'est pas concevable qu'un Juif, qui respecte les prophètes, ait pu dire que la captivité de Babylone durait encore (2): *Voici ce que dit le Seigneur: Lors que*

(1) 2 Paralip. 36, 23; 1 Esdr. 1, 5.

(2) Jerem. 29, 10 et seq.



soixante-dix ans seront sur le point d'être accomplis, je vous visiterai, et j'exécuterai la promesse favorable que je vous ai faite, de vous ramener dans ce lieu.... Vous me trouverez, dit le Seigneur, et je vous rappellerai du lieu où vous êtes captifs. Je vous rassemblerai de tous les pays où je vous ai dispersés, et je vous ferai revenir de l'endroit où je vous ai transportés. Ce n'est pas là seulement, comme le prétend Orobio, une visite du Seigneur sur son peuple; c'est un rappel, une délivrance, un rétablissement des Juifs dans leur patrie. Le terme en est fixé à soixante-dix ans; et Daniel comprit (1), dès la première année du règne de Darius le Mède à Babylone, que ce terme était arrivé. Qui peut résister à l'évidence réunie de la prédiction et de l'événement?

Au surplus, nous accordons volontiers à Orobio que cette première délivrance des Juifs n'est pas comparable à celle qui était réservée au ministère du Messie. Pour prouver une vérité que personne ne lui conteste, il n'avait pas besoin de s'étendre sur les maux que les Juifs souffrirent depuis leur retour dans la Palestine. Mais veut-il en conclure qu'il n'est survenu aucun changement dans leur état, par la seconde ruine de Jérusalem? Est-il égal pour eux d'avoir une patrie, un temple, des prêtres, des magistrats, l'usage de leurs lois, l'exercice de leur religion, quoique exposés de temps en temps à des traverses, dont il n'est pas de peuple qui soit toujours exempt, quoique sujets même à des tributs imposés par des souverains étrangers; et de se voir exclus de l'héritage de leurs pères, déchu de tous leurs privilèges dans l'ordre politique et religieux, esclaves dans le monde entier, où ils ne sont pas même les maîtres d'une seule bourgade? La distance entre ces deux états est infinie. Nous demandons à Orobio pourquoi sa nation est passée de l'un à l'autre. Il faut, malgré lui, qu'il réponde à cette question; et les efforts qu'il fait pour l'échapper prouvent seulement combien elle l'importune.

Il s'enhardit cependant; et il cherche (2) enfin le motif de la colère de Dieu sur les Juifs. Il le trouve dans les péchés qu'ils ont commis et pendant la durée du second temple et depuis sa destruction. Il s'arrête surtout à l'idolâtrie, comme à celui qui, dans les principes de sa religion, a pu seul réduire le peuple de Dieu dans un état si affreux. Il assure que beaucoup de Juifs en ont été coupables, non-seulement sous la persécution d'Antiochus, mais en d'autres occasions, avant et après la mort de Jésus-Christ. Il descend même jusqu'aux derniers temps. « Depuis l'établissement, dit-il, de l'idolâtrie papistique, combien de Juifs ont été forcés de la pratiquer extérieurement, en Italie, en Espagne, en Portugal? J'ai été moi-même, poursuit-il, du nombre de ces idolâtres, et ma propre conscience réclame contre l'éloge intéressé qu'on fait de l'attachement de notre nation au culte du vrai Dieu. »

(1) Dan. 9, 1, 2.

(2) Tertium questum. Num. 4.

C'était un beau champ pour un Juif disputant avec un Soienien tel que Philippe de Limborch. Celui-ci (1) convient de tout ce qu'avance Orobio sur la prétendue idolâtrie des papistes. Il renchérit sur ses plaintes contre les violences exercées à l'égard des Juifs. Il s'autorise de quelques railleries d'Erasme contre deux écrivains espagnols qui l'avaient attaqué, pour prouver qu'en Espagne des Juifs, cachés sous le masque d'un christianisme apparent, occupent les premières dignités de l'Eglise, remplissent les monastères, siègent jusque dans les tribunaux de l'inquisition. Des faits de cette nature sont trop étrangers à une controverse aussi sérieuse que la nôtre, pour que nous daignions les examiner. Laissons Orobio et Limborch peser ensemble les divers degrés d'idolâtrie, discernent celle qui est accompagnée d'une espèce de bonne foi, de celle qui est condamnée par le témoignage de la conscience; comparer l'idolâtrie dont ils accusent l'un et l'autre l'Eglise romaine, à celle où les Israélites tombaient si fréquemment avant leur première captivité. Ce n'est pas le lieu de réfuter les calomnies que ces deux adversaires, divisés sur tout le reste, débitent de concert contre la religion catholique. On n'aperçoit que trop que des préjugés de parti affaiblissent entre les mains de Limborch la cause qu'il soutient contre Orobio; et je me contente d'en avertir ici, pour que les incrédules ne se prévalent pas de l'avantage qui demeure quelquefois dans cette dispute au Juif sur le Chrétien.

Que prétend le défenseur du judaïsme avec ses lamentations sur les péchés de ses ancêtres et de ses frères? Pense-t-il que la mort de Jésus-Christ mise à part nous ayons une si haute idée de la conduite irrépréhensible des Juifs anciens et modernes? Nous croirons tout ce qu'il vaudra nous dire des péchés qui ont régné et qui règnent encore parmi eux; et s'il était nécessaire, peut-être en dirions-nous plus qu'il ne voudrait. Nous détestons comme lui l'hypocrisie des Juifs déguisés en chrétiens, sans avoir néanmoins que le culte qu'ils professent malgré eux soit véritablement idolâtrique. Mais ce crime, et tous ceux qu'Orobio nomme et qu'il ne nomme pas, ne sont après tout que les crimes des particuliers. Ce n'est pas la nation en corps qui en est coupable, comme elle l'était de l'idolâtrie que Dieu punit par la captivité de Babylone, comme elle l'est encore du crucifiement de Jésus-Christ. On le répète: c'est avec le corps entier du peuple israélite que Dieu a contracté son alliance. Elle ne peut être rompue que par un crime public, général, persévérant, commis par les principaux de la nation, approuvé de leur temps par le gros de leurs concitoyens, et dans la suite par leurs descendants. Orobio n'en trouve aucun de cette espèce parmi les Juifs. Il ne reconnaît point pour tel la condamnation de Jésus-Christ. Il sait bien que ce peuple s'est constamment préservé d'une idolâtrie dominante, depuis son retour de Ba-

(1) Responsio ad tertium scriptum Judaei. Tertium questum. Num. 4.

bylone; et lorsque l'embaras où le met une objection pressante ne l'engage pas à obscurcir les choses les plus claires, il dit aussi bien que nous que, durant (1) tant de siècles, le peuple juif dans sa dispersion abhorre l'idolâtrie (2). Que la circonstance la plus remarquable de son état présent, c'est qu'étant dispersé depuis si longtemps il s'abstienne de tout culte idolâtrique, quoiqu'il y ait eu plusieurs particuliers qui aient abjuré leur loi pour s'unir aux gentils. Après des aveux si précis, à quel loi sert la peinture qu'il fait des désordres et surtout de l'idolâtrie où beaucoup de Juifs sont tombés autrefois et tombent encore selon lui? Ce n'est pas là le dénoûment de la difficulté qu'on lui propose. Ces désordres ont pu mériter aux coupables des châtimens personnels; mais ils n'expliquent pas comment la colère de Dieu peut reposer depuis tant de siècles sur le corps entier de la nation.

Orobio est si convaincu que l'état présent des Juifs suppose nécessairement un crime de tout le peuple, qu'il remonte jusqu'aux idolâtries plus anciennes que la captivité de Babylone. Elles sont, dit-il (3), imputées à la république judaïque qui subsiste aujourd'hui, et qui est la même qu'elle était alors. Si cette république n'est plus idolâtre, il suffit qu'elle l'ait été, pour que Dieu la punisse, comme si elle l'était encore. Les peines générales ne ressemblent pas aux suppliques particuliers. Ainsi un roi qui a pardonné à une ville rebelle le crime de lèse-majesté, indigné de fautes beaucoup moindres commises dans la même ville, exécute contre elle un arrêt qui n'était que suspendu, la dépouille de tous ses privilèges, la fait rassembler jusqu'aux fondements, bannit et disperse tous ses habitants.

Si Orobio se rapproche par cette réponse de l'état de la question, il s'écarte manifestement des règles immuables de la justice. Malgré la différence arbitraire qu'il met entre les peines générales et celles qui regardent des particuliers, il est vrai des unes et des autres qu'elles ne peuvent être justement décernées que contre des coupables. On a beau dire qu'un peuple est toujours le même; il l'est par le nom, par les lois, si l'on veut, et par les usages; il ne l'est point par les qualités personnelles des sujets qui le composent. Les aïeux ont pu être très-méchants et très-corrompus. Si les neveux ne marchent pas sur les mêmes traces, s'ils effacent par leurs vertus l'infamie des crimes précédents, ce n'est plus le même peuple dans l'ordre moral, parce que ce ne sont plus les mêmes mœurs. Quand il est dit en plusieurs endroits de l'Écriture que Dieu venge l'iniquité des pères jusqu'à la troisième et quatrième génération, on suppose que cette iniquité, transmise aux enfants par une imitation contagieuse, leur transmet le même châtimement. Mais lorsque le cours de cet exemple pernicieux est arrêté, la punition est également retranchée. Le fils

(1) Quaesitum tertium. Num. 2.

(2) Ibid. Num. 14.

(3) Tertium questum. Num. 4.

innocent (4) ne porte pas l'iniquité du père criminel; et l'âme qui a péché est la seule qui doit mourir. Il est surprenant qu'Orobio ne s'aperçoive pas que, par l'étrange principe qu'il établit, il renouvelle le blasphème de ses ancêtres, réprimé avec tant de force par le prophète Ezéchiel. Ils disaient alors, comme le dit maintenant leur apologiste, que les pères avaient mangé des raisins (4) amers, et que les dents des enfants en étaient agacées. Par où ils voulaient faire entendre qu'ils n'étaient punis que par les crimes de leurs pères. Mais Dieu, irrité d'un pareil discours, leur déclare que toutes les âmes sont à lui; qu'étant sorties de ses mains, elles ne peuvent devenir mauvaises et dignes de sa colère que par une iniquité qui leur soit personnelle; que le juste vivra dans sa justice, que son fils prévaricateur mourra dans sa propre impiété; et qu'en un mot il n'y aura des pères aux enfants d'autre succession de peines ou de récompenses, que celle qui sera relative à la succession des vices ou des vertus. Orobio a-t-il dans sa nation plus d'autorité qu'Ezéchiel? Se flatte-t-il de nous apprendre des règles de justice plus sûres que celles qu'un si grand prophète a puisées dans le sein de la Divinité, et qui sont d'ailleurs si conformes à la raison, qu'on ne peut les combattre, sans s'éloigner d'un sentiment que la nature a gravé dans le cœur de tous les hommes?

Au reste, la comparaison qu'il emploie doit avoir, pour être juste, des circonstances qui n'expriment pas. La république judaïque est, je l'avoue, cette cité rebelle à qui Dieu a pardonné, en rappelant les Juifs de Babylone, les crimes de lèse-majesté qu'elle avait commis par une idolâtrie publique et dominante. Mais il faut ajouter que cette ville a été depuis son pardon constamment fidèle à son souverain, quoiqu'un petit nombre d'habitants se soit laissé quelquefois séduire par les offres d'une puissance ennemie. Il faut ajouter de plus, selon le préjugé des Juifs, qu'un citoyen ambitieux de cette ville ayant tenté sa fidélité pour s'en faire déclarer roi, non-seulement elle a rejeté ses trompeuses suggestions, mais elle l'a fait mourir, pour étouffer la révolte dans son principe; que les villes voisines, loin de suivre un si parfait modèle, ayant embrassé le parti de l'usurpateur après sa mort, elle a persisté dans l'attachement inviolable qu'elle devait à son légitime maître. Etait-ce là le moment de sévir contre une ville si soumise et si zélée, de lui ôter ses privilèges, d'en abattre les murs et les édifices, de condamner tous ses habitants à l'exil et à l'esclavage? Il n'est point d'exemple dans l'histoire, d'un souverain qui contre ses plus chers intérêts ait exercé une injustice si criante. Qu'Orobio s'instruise par sa propre comparaison; qu'il apprenne que cette ville, punie plus rigoureusement que lorsqu'elle était rebelle, est sans doute convaincue du plus exécrable de tous les parricides, puisqu'il n'est point pour des sujets de crime au-dessus de la félonie, que l'attachement sur la personne sacrée du souverain.

(1) Ezech. 18, 20.

(2) Ibid. 2.



Forcé dans tous ses retranchements, Orobio change sa défense. Il était convenu jusqu'à présent des malheurs qu'éprouve sa nation; mais, pressé par les conséquences qu'on tire contre elle de cet aveu, il voudrait pouvoir le rétracter. Il l'adoucit du moins; il l'exténue, pour le rendre, s'il est possible, inutile au christianisme. Les Juifs ne sont plus malheureux (1). Dieu fait d'abord pour eux un miracle en les perpétrant. Ils jouissent d'ailleurs dans leur exil de bien des avantages, qui les rendent un objet d'envie pour beaucoup de chrétiens. Ils ont des richesses et toutes les commodités qu'elles procurent. Dans les états du Turc et dans la Perse, on se sert d'eux pour les plus importantes affaires. Les principaux officiers de ces deux grands empires ne font rien sans le secours des Juifs. Les négociations des ambassadeurs ne réussissent que par leur entremise. On en use de même dans presque tous les royaumes chrétiens. Il est peu de souverains en Europe qui n'aient des résidents de cette nation. (J'interromps ici le discours d'Orobio pour remarquer qu'en lui passant tout le reste, ce dernier article est d'une exagération insoutenable.) J'admire, continue-t-il, comment les chrétiens se contredisent à notre égard. Quand ils nous reprochent le Messie conquérant, et la rédemption temporelle que nous attendons, ils nous appellent des hommes charnels qui rampent sur la terre, et ne peuvent s'élever à des objets célestes. Mais lorsqu'ils veulent se prévaloir de notre captivité, nous sommes un peuple misérable, sans royaume, sans territoire, sans aucune considération parmi les autres hommes. Le leur répondrais volontiers: Si les biens de ce monde ne sont pas désirables pour un homme spirituel, qu'importe aux Juifs d'en être privés depuis tant de siècles, pourvu que fidèles à Dieu, à son culte et à sa loi, ils supportent avec patience les insultes de toutes les nations, et les autres maux de leur captivité. On se trompe, si l'on croit que nous faisons consister notre suprême félicité dans la délivrance dont le Messie doit être l'auteur. Nous ne la plaçons que dans la vie éternelle que chacun de nous peut obtenir par une pratique exacte de la loi divine; et, sans préjudice de cette récompense, nous attendons encore et nous désirons avec ardeur les promesses qui doivent s'accomplir pour la gloire de Dieu dans le merveilleux rétablissement de l'Eglise d'Israël.

Rendons justice à l'esprit de cet écrivain. Il n'est guère possible de défendre avec plus d'adresse une mauvaise cause. Qu'il est triste que tous ses talents n'aient servi qu'à rendre son aveuglement plus incurable! Nous reconnaissons avec lui le miracle de la conservation des Juifs. Mais nous y joignons leur exil, leur dispersion, leur captivité. Ce miracle alors, loin d'être une preuve de l'amour que Dieu a pour cette nation, est au contraire la marque la moins équivoque de sa colère qui n'est pas encore épuisée. Ce n'est pas un bonheur de subsister pour servir

(1) *Quæstum tertium, Num. 4.*

d'exemple au reste de l'univers, par la rigueur et la continuité de son supplice. Les autres avantages qu'Orobio décrit avec tant de complaisance ne sont un objet d'envie que pour des chrétiens qui ne connaissent pas l'esprit de leur religion. Mais coupons court sur ces avantages qui ne touchent pas la difficulté. Qu'il y ait des Juifs riches (on sait par quels moyens), qu'il y en ait de considérés dans les cours et d'employés dans les négociations, le peuple entier en est-il moins sans l'anathème? Orobio a-t-il oublié les conditions de l'alliance que Dieu a faite avec ses pères? A-t-il oublié les prérogatives qui distinguaient Israël entre les autres nations? Le Seigneur avait promis à son peuple la possession tranquille du pays de Chanaan, la victoire sur ses ennemis, la stabilité de son gouvernement. Il y avait ajouté l'abondance des biens de la terre, de fertiles moissons, un air pur et serein, une nombreuse postérité, non pas seulement pour quelques particuliers, mais pour toute la nation. Telles étaient de la part de Dieu les conditions du traité. En prescrivant le culte qu'on devait lui rendre, il avait marqué la tribu de Lévi comme la seule d'où les ministres de ce culte pourraient être tirés. D'autres prérogatives furent ensuite accordées à Israël comme une suite et un gage plus authentique du choix que Dieu en avait fait pour être son peuple chéri. Jérusalem fut désignée comme la ville sainte et (1) *la cité du grand roi*. Un fonds qui appartenait auprès de cette ville à Ornan le Jebuséen fut (2) déterminé pour y bâtir le temple où l'archose poserait, où les louanges du Seigneur seraient continuellement chantées, où les victimes commandées par la loi seraient immolées. Ainsi toute la grandeur du peuple israélite est essentiellement attachée à la Palestine, à Jérusalem, au temple, au sacerdoce lévitique, à l'usage de ses propres lois, à l'exercice complet de sa religion. Il est exilé, quand le séjour de la Palestine et de Jérusalem lui est interdit. Il est excommunié, quand il n'a ni temple, ni prêtres, ni sacrifices. Il est captif, quand au lieu de se gouverner lui-même, il obéit à des maîtres étrangers. Voilà les malheurs que nous prétendons être une punition manifeste d'un crime commis par tout le peuple. Orobio n'ignore pas quelles sont les dispositions des Juifs sur leur état présent. Il sait combien ils soupiraient après la délivrance et le rétablissement dont ils se flattent. Lui-même en mille endroits confesse l'esclavage et l'exil de sa nation. Instruit et pénétré des sentiments communs à tous les Juifs, il a mauvaise grâce de nous vanter les richesses de quelques-uns d'entre eux et les emplois qu'on leur confie. Si ces avantages méritent d'être relevés, ils ne concernent que ceux qui en jouissent. Ils laissent le corps entier de la nation dans le même état d'abaissement; et ils sont d'ailleurs trop disproportionnés aux promesses qu'Israël avait reçues, pour dédommager au

(1) *Math. 3, 35.*  
(2) *1 Paralip. 22, 1.*

un juif, élevé dans les principes de sa loi, des maux dont il gémait.

Orobio veut nous apprendre les véritables maximes des juifs sur la suprême félicité. Qu'il nous permette aussi de lui faire connaître la doctrine des chrétiens. La contradiction qu'il leur reproche disparaîtra par cet éclaircissement. Nous mettons une différence extrême entre l'ancienne et la nouvelle alliance. Toutes les deux sont divines. Toutes les deux exigent le renoncement au péché, et l'accomplissement de la loi. Mais elles ne proposent ni les mêmes récompenses, ni les mêmes châtimens. La première, contente d'insinuer l'immortalité de l'âme et le jugement exercé dans une autre vie, s'arrêtait principalement aux biens temporels et aux maux visibles. Elle promettait les uns aux fidèles observateurs de la loi, et surtout au corps de la nation. Elle punissait par les autres les préparations publiques et particulières. Mais la nouvelle alliance développant avec clarté ce qui était plus obscurément renfermé dans l'ancienne, n'excite les hommes au service de Dieu que par l'espérance des biens célestes, et par la crainte des maux éternels. N'entrons point plus avant dans l'esprit qui distingue ces deux alliances, et dans les vues adorables de la sagesse divine, qui a donné d'abord aux Israélites une loi sainte, mais imparfaite, et telle qu'elle convenait à une nation séparée de toutes les autres, pour l'abolir ensuite par une loi plus excellente et plus pure, digne du médiateur qui devait réconcilier le ciel avec la terre, et appeler tous les peuples à la connaissance du vrai Dieu. Les personnes, pour qui nous écrivons, ne sont pas encore préparées à de si hautes instructions. Un fait certain, connu et avoué de tout le monde, c'est que les Juifs, quoique persuadés de la réalité d'une autre vie, devaient néanmoins s'attendre, suivant les conditions de leur alliance aux bénédictions temporelles, s'ils pratiquaient la loi, et à des peines présentes et sensibles, s'ils la transgressaient au lieu que les Chrétiens ont appris de leur législateur à ne désirer d'autre récompense que la vie éternelle, et à regarder les maux de cette vie plutôt comme une épreuve salutaire, et une visite miséricordieuse du Seigneur, que comme une punition. On conclut de cette différence, que si des châtimens temporels sont pour le peuple juif une marque infaillible de la disgrâce de Dieu, il n'en est pas de même pour les chrétiens. Or donc est la contradiction d'objecter d'une part aux Juifs l'état où ils se trouvent, comme une exécution manifeste de l'arrêt que Dieu a prononcé contre leur nation; et de les accuser d'autre part d'un attachement si bas et si rampant aux biens visibles et terrestres, qu'ils ne veulent reconnaître pour Messie, qu'un roi puissant, riche, victorieux, qui leur apporte des biens de cette nature? Dans le premier de ces reproches les Chrétiens argumentent contre les Juifs par les termes mêmes de leur alliance. Dans le second, ils soutiennent la vérité et la nécessité de l'alliance nouvelle, et ils ne peuvent souffrir que les Juifs la rejettent à cause qu'elle ne promet que la rémission des péchés, la

grâce sanctifiante et le salut éternel. Ces deux raisonnements, loin de se contredire, aboutissent au même terme. L'un prouve que l'ancienne alliance est rompue. L'autre représente fidèlement celle qui a dû lui succéder.

La prétendue contradiction des Chrétiens étant éclaircie, la réponse d'Orobio tombe d'elle-même. Il est vrai que les biens de ce monde ne sont pas désirables pour un homme spirituel. Mais la captivité des Juifs, qu'Orobio appelle fort improprement une privation de ces biens, n'en est pas moins intéressante pour eux. Elle leur démontre qu'ils ne sont plus le peuple de Dieu, et que la patience dont ils se parent au milieu des insultes des autres nations, n'est qu'un endurcissement véritable sous des coups si visibles de la main du Seigneur. S'ils n'ont jamais placé leur suprême félicité dans la délivrance dont le Messie devait être l'auteur, c'est en cela même que leur aveuglement est déplorable. Ils devaient mieux connaître ce Messie, et les fruits de sa venue, par les prophéties qui le leur avaient annoncé. L'idée seule de Dieu, s'ils la consultaient encore, leur apprendrait qu'il est plus glorieux pour lui d'envoyer à tous les hommes un Rédempteur universel qui les affranchisse de la mort et du péché, que de susciter en faveur des seuls Israélites un conquérant qui, par la force des armes, les remette en possession de la Palestine, et leur assujettisse tous les peuples de l'univers.

Il y aurait même un autre moyen de lever cette contradiction sans être obligé de recourir aux caractères particuliers des deux alliances. Quel est l'homme, quelque détaché qu'il soit des biens fragiles et périssables, qui ne remarque des traces de la colère du ciel dans la situation présente du peuple juif? Ce peuple, en faisant abstraction des faveurs singulières dont Dieu l'a comblé, a joui longtemps de tous les avantages qu'un pays fertile et délicieux, une milice nombreuse et aguerrie, de sages lois, une exacte police, des hommes excellents en tous genres, peuvent procurer à un état. Depuis dix-sept siècles il n'a pas seulement perdu ces avantages, il est dispersé dans toutes les parties du monde, toujours dépendant, toujours humilié, toujours continuant le spectacle d'une infortune qui n'a point d'exemple par sa nature et par sa durée. Il y a quelque chose de trop marqué dans cette infortune, pour la confondre avec des malheurs ordinaires. Ceux-ci peuvent être, suivant les principes du christianisme, des grâces d'épreuve ou, de correction, ou suivant les lumières de la seule raison, des effets d'une providence qui afflige ou qui console quand il lui plaît. La misère du peuple juif n'offre rien de pareil. Le doigt de Dieu s'y montre avec un éclat qui frappe tous les yeux attentifs; mais il ne s'y montre que pour laisser dans les cœurs une vive impression de la justice divine. Une nation qui subsiste contre toutes les lois de la nature, et qui ne subsiste que pour être malheureuse, est nécessairement une nation réprouvée. C'est à ce



point que nous ramenons sans cesse les Juifs et les incrédules. Tous les détours, tous les raffinements d'Oroho ne nous donneront pas le change. La preuve reste et les objections s'évanouissent.

Il eût suffi pour la conviction des incrédules de leur montrer un événement dont ils sont témoins oculaires, prédit en termes exprès plusieurs siècles avant qu'il arrivât. On a été plus loin. De cet événement seul et considéré en lui-même, on a tiré un argument invincible en faveur du Christianisme. Cette digression, qui ne paraîtra pas déplacée, a pu délasser le lecteur fatigué d'une trop longue suite de prophéties. Il est temps de reprendre notre sujet et de passer aux oracles de la seconde espèce, accomplis dans la personne de Jésus-Christ et dans son Eglise.

### Seconde partie.

DES PROPHEÉTIES VÉRIFIÉES DANS LA PERSONNE DE JÉSUS-CHRIST ET DANS SON ÉGLISE.

#### CHAPITRE PREMIER.

Messie promis aux Israélites. Développement successif de cette promesse. Époques de son accomplissement désignées.

Il serait facile de prouver que l'attente d'un Messie remonte à l'origine de l'univers; que cette tradition s'est conservée sans interruption depuis nos premiers aïeux jusqu'à leur postérité la plus dispersée; qu'altérée par les fables et déguisée par les inventions de l'esprit humain, à mesure qu'elle s'est éloignée de sa source, elle a fait néanmoins le fond de toutes les religions. Mais cette discussion étrangère à notre sujet nous mènerait trop loin. Il s'agit maintenant de montrer aux incrédules, non ce qui a été cru en tout temps et en tous lieux, mais ce qui a été prédit aux Israélites et accompli dans le christianisme.

Les incrédules ne nieront pas que les Israélites n'aient toujours été persuadés qu'il devait venir sur la terre un Messie, c'est-à-dire, un envoyé de Dieu, dont la puissance égalerait la sagesse, la justice et la bonté. Leur religion porte sur ces deux fondements, l'adoration d'un seul Dieu, et l'attente d'un Messie tel qu'on vient de le décrire. Cette attente dure encore parmi eux et ce fait qui a le monde entier pour témoin, démontre avec la dernière évidence, que la tradition du Messie promis est plus ancienne que le christianisme.

S'il est possible de chercher un témoignage plus convaincant, que les incrédules ouvrent les livres des Juifs, ces livres que les chrétiens ont reçus de leurs mains, que les uns et les autres révèrent comme inspirés. Ils y trouveront presque à chaque page quelque prédiction sur l'arrivée du Messie. Cette longue suite d'oracles, dont les Israélites n'ont jamais révo-

qué en doute la divinité, avait fortifié dans cette nation le désir et l'espérance d'un bien que les pères ne cessaient d'annoncer à leurs enfants. Les textes de l'ancien Testament qui prédisent le Messie sont sans nombre. Nous citerons bientôt les plus remarquables, et ce serait perdre un temps précieux que de s'arrêter davantage à établir contre les incrédules qu'avant la naissance et la prédiction de Jésus-Christ le Messie était attendu par les Juifs et prédit dans les livres de leur religion.

Voilà donc l'une des deux conditions dont on a vu la nécessité dans le discours préliminaire, incontestablement remplie à l'égard des prophéties que nous allons exposer. Ce n'est pas seulement l'existence, c'est encore la publicité des prédictions qui précède les événements. Nul motif de craindre la supposition d'un faussaire, qui tire tout-à-coup des ténèbres une prétendue prophétie de faits déjà arrivés. Les oracles que Jésus-Christ a réclamés en sa faveur, n'ont été fabriqués ni par lui, ni par ses disciples. Il les trouva en possession d'une autorité acquise depuis plusieurs siècles; et sans qu'il soit nécessaire de justifier leurs dates avouées d'un commun accord par les Juifs et par les Chrétiens, les incrédules doivent convenir qu'il n'a été au pouvoir de personne d'insérer après coup dans l'ancien Testament les prédictions que nous soutenons avoir été vérifiées dans Jésus-Christ et dans son Eglise.

Il ne reste à examiner que l'autre condition. Les événements sont-ils désignés si expressément par les prophéties qu'il n'y ait rien d'équivoque ni d'arbitraire dans l'application des prophéties aux événements? C'est à quoi se réduit toute la difficulté. Avant de la résoudre, il est à propos de faire voir par quels degrés la prédiction du Messie a passé, jusqu'à ce qu'elle ait été fixée sur la race de David, et à quelles époques son accomplissement a été lié.

La première promesse du Messie, rapportée dans l'ancien Testament, n'en apprend autre chose, sinon qu'il devait naître d'une femme. C'est Eve, c'est la mère de tous les vivants, qui selon l'histoire de Moïse s'est précipitée elle-même et a entraîné l'humanité dans un abîme de misères. Mais elle n'a désobéi à Dieu qu'à l'instigation d'un esprit pervers travesti sous la forme du serpent. Le Juge suprême qui la punit, et qui enveloppe dans cette punition son époux complice du même crime, avec toute leur postérité, déclare, avant même de prononcer l'arrêt de leur condamnation, que de la race de cette femme séduite par le démon sortira l'ennemi irréconciliable et le vainqueur du serpent infernal. *Et metrai (1), dit-*

Ainsi les Israélites issus de Jacob étaient assurés que le Messie naîtrait au milieu d'eux; et que les autres nations descendues d'Abraham et d'Isaac n'auraient rien à prétendre à cette inestimable faveur. Mais Jacob avait douze enfants, chefs d'autant de tribus qui composaient le peuple d'Israël. Si une distinction de cette nature eût été due à l'innocence et à la vertu, sans doute Joseph aurait été préféré à ses frères, pour être la tige du Messie. Mais Dieu qui avait suivi cette voie dans la famille d'Abraham, vou-

(1) *Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum, et semen illius. Ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo ejus.* Genes. 3, 15.

On sait que suivant le texte original et les plus anciennes versions, le pronom *ipsa*, se rapporte non à la femme mais à son rejeton. L'Eglise en adoptant la leçon de la Vulgate, ne reconnaît dans la femme la force d'écraser la tête du serpent, que par l'enfant qu'elle doit mettre au monde.

lut montrer dans celle de Jacob, que par des vues également saines, la généalogie du Messie pouvait être mêlée de pécheurs. Il annonça, en le promettant, le chef-d'œuvre de sa miséricorde; et il fallut préparer les hommes à recevoir le Messie, non comme attiré sur la terre par la justice de ses habitants, mais comme envoyé d'en haut, pour la purifier des iniquités dont elle est couverte. Juda, tout souillé qu'il était du vice de l'incontinence, coupable avec huit de ses frères du projet odieux de tremper ses mains dans le sang de Joseph, et n'ayant détourné ce crime que par le conseil injuste, quoique moins barbare, de le vendre à des étrangers, Juda fut celui des enfants de Jacob dont on destina la tribu à donner le Messie au monde.

L'homme fut averti dès lors que son libérateur serait son frère; qu'il ne descendrait point du ciel sans sortir de la terre; qu'il naîtrait d'une femme, revêtu par conséquent des apanages de l'humanité, afin que la cause de nos maux en devint le remède. Mais il ne suffisait pas de savoir que le Messie serait homme. Quelle heureuse famille, dans la multitude innombrable de celles qui peuplaient l'univers, devait lui donner la naissance?

Celle d'Abraham fut choisie. Ce saint homme, fidèle au Dieu de ses pères dans un siècle et dans un pays où il n'avait plus ni culte ni autels, mérita par l'aideur et la constance de sa foi une protection particulière du ciel. Le Dieu qu'il servait le fit sortir de sa patrie, pour aller dans une terre inconnue; et dès ce moment il l'assura (1) *qu'en lui et dans sa race toutes les nations, toutes les familles de la terre seraient bénies.* Cette promesse souvent (2) renouvelée au même Patriarche déterminait au sang d'Abraham la descendance du Messie. Une bénédiction répandue sur tous les peuples était inséparable de la présence et du ministère de celui que Dieu enverrait sur la terre, pour y être l'interprète de ses volontés et le dispensateur de ses bienfaits. Aussi cette promesse a-t-elle été le fondement de l'espérance des Juifs et des prérogatives qu'ils se sont flattés d'avoir sur les autres nations. Ils ont vu la même promesse transmise non à Ismaël fils d'Agar, non aux enfants de Cétura, autre femme d'Abraham, mais à Isaac (3), fils de Sara, l'épouse chérie, la seule qui en ait eu le titre et la prééminence. D'Isaac, ce précieux héritage passa au cadet de ses enfants. Esaü, l'aîné, mérita d'en être exclu. Dieu promit à Jacob, comme à son père et à son aïeul, qu'en (4) *lui et dans sa race toutes les tribus de la terre seraient bénies.*

Ainsi les Israélites issus de Jacob étaient assurés que le Messie naîtrait au milieu d'eux; et que les autres nations descendues d'Abraham et d'Isaac n'auraient rien à prétendre à cette inestimable faveur. Mais Jacob avait douze enfants, chefs d'autant de tribus qui composaient le peuple d'Israël. Si une distinction de cette nature eût été due à l'innocence et à la vertu, sans doute Joseph aurait été préféré à ses frères, pour être la tige du Messie. Mais Dieu qui avait suivi cette voie dans la famille d'Abraham, vou-

(1) Genes. 12, 3.

(2) Ibid. 18, 18; ibid. 22, 18.

(3) Genes. 26, 4.

(4) Genes. 28, 14.

lut montrer dans celle de Jacob, que par des vues également saines, la généalogie du Messie pouvait être mêlée de pécheurs. Il annonça, en le promettant, le chef-d'œuvre de sa miséricorde; et il fallut préparer les hommes à recevoir le Messie, non comme attiré sur la terre par la justice de ses habitants, mais comme envoyé d'en haut, pour la purifier des iniquités dont elle est couverte. Juda, tout souillé qu'il était du vice de l'incontinence, coupable avec huit de ses frères du projet odieux de tremper ses mains dans le sang de Joseph, et n'ayant détourné ce crime que par le conseil injuste, quoique moins barbare, de le vendre à des étrangers, Juda fut celui des enfants de Jacob dont on destina la tribu à donner le Messie au monde.

Le testament prophétique de Jacob, déjà cité dans la première partie de cet ouvrage, manifesta cette destination. Ce vieillard vénérable, entouré de ses douze fils, prédit à chacun le sort de sa postérité. A peine a-t-il proferé le nom de Juda, qu'il s'écrie, transporté de joie et d'admiration: (1) *Juda, tes frères te loueront. Ta main sera sur la tête de tes ennemis. Les enfants de ton père t'adoreront... Le sceptre ne sera pas retiré de Juda, ni le conducteur, de sa race, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et qui sera l'attente des nations.*

Ces paroles indiqueraient encore plus clairement que le Messie devait sortir de la tribu de Juda, si, par une construction à laquelle rien ne s'oppose, et qui lève, comme nous le verrons bientôt, les principales difficultés du texte, on lisait: *Jusqu'à ce que l'envoyé de Dieu et le désiré des nations vienne de sa race* (2). Mais en conservant la leçon ordinaire, et sans détacher de la phrase précédente ces mots de *sa race*, on voit toujours que Jacob promet à cette race de Juda l'honneur d'enfanter le Messie. Quel autre fondement peuvent avoir ces louanges que Juda recevra de ses frères, portées jusqu'à l'adoration, cette force invincible contre ses ennemis, ces magnifiques prérogatives perpétuées dans sa postérité jusqu'à l'arrivée du Messie? N'est-il pas évident que ce roi successeur de Juda doit recueillir son patrimoine en montant sur le trône, et fonder un nouveau royaume sur les nations étrangères comme sur ses propres citoyens, au moment que ses ancêtres seront totalement dépouillés de leur gloire et de leur grandeur?

Cette prédiction est si peu susceptible d'un autre sens, qu'elle a suffi pour apprendre aux Israélites de quelle tribu le Messie devait naître. Quelque émulation qu'il dût y avoir entre les douze tribus, pour aspirer à un si grand avantage, aucune ne l'a disputé à celle

(1) *Juda te laudabunt fratres tui. Manus tua in cervicibus inimicorum tuorum. Adorabunt te filii patris tui... Non auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit expectatio gentium.* Genes. 49, 8, 9, 10.

(2) Cette leçon ne peut subsister, qu'en plaçant la virgule après ces mots *et dux*, et en rapportant ceux-ci, de femore, à la phrase suivante: *Non auferetur sceptrum de Juda et dux, de femore ejus donec veniat qui mittendus est.*